FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

COMITE REGIONAL D'AUVERGNE DE NATATION
CREPS VICHY AUVERGNE 2 ROUTE DE CHARMEIL
03700 BELLERIVE SUR ALLIER

PROCES VERBAL DE LA REUNION TELEPHONIQUE DU COMITE DIRECTEUR DU 10 JUILLET 2012

Participants :

Claudine CHARMEIL	Secrétaire générale Adjoint
Denis CADON	Membre
Daniel CHALMETON	Membre
Michèle DESORME	Membre
Irène LAFFAY	Membre
Grégory NARCE	Membre
Christine PREVOT	Membre
Jean Marc SCHMITT	Membre
Sandrine UHL	Membre

Excusé :

Patrick CROISY	Membre

Absents :

Sandrine BARTHELEMY	Membre
Christiane COSTE	Membre
René GIRE	Membre
Corinne POEUF	Membre
Gérard SANCIAUME	Membre
Yves TIBLES	Membre

Assistent

Alain BERGON	Président du Comité Départemental de l'Allier
Jean Paul NARCE	Président du Comité Départemental de la Haute Loire
Jean PONVIANNE	Membre démissionnaire
Catherine MICHEL	Secrétaire Administrative
Hervé LEBAS	CTS

Début à 20h30

1 Relation avec la FFN & Décision du bureau fédéral du 7 juillet 2012

Denis CADON précise qu'il a sollicité la présence des présidents des départements pour élargir le partage d'information à tous les instances de la Natation Auvergnate ainsi que celle de Catherine MICHEL secrétaire administrative et Hervé LEBAS CTS.

Il expose les actions menées et les échanges qu'il a conduits auprès des représentants de la FFN à la suite de son mandat donné lors de la réunion du 3 juillet. Il décrit les contacts préparatoires à la réunion du bureau fédéral qui s'est réunie à l'occasion de l'OPEN EDF pour traiter la situation du comité régional d'Auvergne.

Il lit le PV de la réunion du bureau fédéral (annexe 1) qui a été publié par la FFN et diffusé dans l'après midi aux membres du comité directeur fédéral, aux comités régionaux et départementaux et spécifiquement aux présidents des clubs auvergnat. Ci-après l'extrait du PV relatif à la décision :

Le Bureau décide de :

1) Mandater, le lundi 9 juillet, la Commissaire aux Comptes agréée, Madame Raphaëlle TERQUEM, pour effectuer, dans les meilleurs délais un audit financier sur les comptes du Comité d'Auvergne à compter de l'exercice 2008, afin d'obtenir un état financier clair, total et objectif de la situation du CRAN.

2) Solliciter des membres du Comité Directeur régional demeurant en fonction de désigner au plus vite un Président (un bureau) par intérim, dans l'attente de la tenue prochaine d'une Assemblée Générale élective.

3) Désigner le Secrétaire Général, Monsieur Dominique BAHON, comme référent fédéral ayant la mission d'apporter le soutien fédéral adéquat, garantir la tenue prochaine d'une Assemblée Générale élective et la gestion des affaires courantes du comité régional, en collaboration avec le Président et le Bureau par intérim,

Le Président par intérim et le référent fédéral élaborent ainsi conjointement et mettent en œuvre ensemble toutes dispositions actions, procédures relatives à la gestion quotidienne du CRAN, notamment celles de très court terme permettant le maintien du fonctionnement du Comité, en réduisant ou supprimant toutes charges et dépenses financières non essentielles.

Un plan de gestion et de redressement à venir du comité régional d'Auvergne est par ailleurs élaboré par le Président par intérim, le référent fédéral et l'équipe de dirigeants candidate à la gestion renouvelée du CRAN.

4) Aider, si besoin, financièrement, par une avance de trésorerie le Comité régional à faire face à ces dépenses courantes et d'éventuels créanciers appliquant des majorations en raison de retards de paiement.

Le montant de cette avance est proposé par le Président par intérim et le référent fédéral.

Le Bureau donne par ailleurs un accord de principe pour un prêt relais (sans intérêt) dans le cadre du plan de gestion et de redressement à venir, dès lors que ce plan est adopté par la nouvelle équipe dirigeante et l'Assemblée Générale du comité régional.

D'une manière générale, la Fédération apporte le soutien administratif et financier nécessaire et imposé par la situation au Comité régional d'Auvergne.

Charges par suite à ce dernier d'effectuer les régularisations afférentes.

Après débat pour clarifier certains points, Denis CADON indique que le bureau fédéral a précisé que compte tenu de la situation exceptionnelle dans laquelle se trouve le CRAN la désignation du président par intérim pourrait être faite par les membres participants à la réunion du comité directeur du CRAN sans contrainte sur le respect du quorum. A noter que sur les 14 membres restants, au moment du vote 8 restent en ligne, le quorum est donc respecté.

Denis CADON indique qu'en cohérence avec la démarche engagée et compte tenu de la demande express du bureau fédéral il propose sa candidature pour assumer la fonction de Président par intérim et demande s'il y a d'autre candidat. Bien qu'unique candidat il l'appel nominal pour chacun exprime son vote.

En tant que Présidents de comité départemental Alain BERGON et Jean Paul NARCE qui disposent chacun d'une voix consultative approuvent cette désignation.

Denis CADON est désigné à l'unanimité de participants Président par intérim.

Sur sa proposition, à l'unanimité des participants Claudine CHARMEIL est désignée secrétaire général.

En conséquence Denis CADON et Claudine CHARMIEL prendront les dispositions réglementaires pour informer la fédération, la préfecture de ces changements.

Le comité directeur donne son accord pour que le nécessaire soit fait auprès du crédits mutuels et crédit agricole pour transférer les pouvoirs de signatures à Denis CADON (Président) et Claudine CHARMEIL (secrétaire générale).

2 Lettre ouverte aux dirigeants de la natation.

Denis CADON informe les membres du comité directeur de l'envoi d'une lettre ouverte aux dirigeants de la natation (annexe 2).

Après échanges, il est convenu de ne pas réagir.

3 Situation financière du CRAN

Un point est fait de la situation financière au 10 juillet.

Les dernières factures (et des relances) ont été adressées :

- aux clubs pour un montant de l'ordre de 1750 euros.
- aux CREPS pour un montant de 7019 euros (5332, 50 + 1687)
- aux STAPS pour un montant de 3927 euros

Par ailleurs transfert de 12 500 euros de subvention du conseil régional virés sur le compte du crédit agricole vers le crédit mutuel.

Sous réserve d'encaissement de toutes ces factures le CRAN devrait être en mesure de régler les salaires de juillet.

Par ailleurs l'état des dettes établi par Claudine CHARMEIL donne un montant total d'environ 75 000 euros.

Ces points seront confirmés après une réunion de travail programmée jeudi matin.

4 Déménagement du siège du comité régional

Compte tenu de la situation financière du comité régional, des caractéristiques du logement loué au CREP (non adapté, difficulté de communication téléphonique, isolement…) Catherine MICHEL a proposé que le bureau du CRAN soit momentanément installé à son domicile. Cette mesure permettra d'économiser de l'ordre de 350 euros minimum par mois soit 2000 euros sur l'exercice 2012.

Discussion entre les membres du comité directeur sur les modalités de libération du local, les conditions d'installation à domicile, le stockage des archives, les possibilités d'une relocalisation à l'ATRIUM…

Les membres du comité directeur sont attentifs à ce que cette solution permettre de préserver la séparation entre activité professionnelle et vie familiale.

En conclusion le comité directeur donne son accord de principe pour la mise en œuvre de cette solution transitoire, et remercie Catherine MICHEL pour sa proposition.

5 Véhicules du comité régional

Denis CADON informe les membres du comité de directeur de 2 dossiers nouveaux.

5.1 Véhicule en panne

Une voiture du CRAN n'a pas été restituée car elle est en attente dans un garage à côté de Bourges (18) suite à une panne survenue en décembre 2010. La redevance mensuelle de 314 euros continue à être prélevée. Ce dossier qui était gérée personnellement par Patrick MONEGO n'a pas été soldé.

Claudine CHARMIEL a repris contact avec le garage et la DIAC.

5.2 Acquisition de 2 véhicules par le CRAN en date du 26 avril 2012

Une lettre a été adressée au CRAN en date du 19 juin indiquant qu'aux termes de 2 bons de commande en date du 26 avril 2012, le CRAN a procédé à l'acquisition de :

- Un véhicule KANGOO COMPACT série SP EXTRA DCI 75
- Une CLIO GAMME 2011 5 portes.

Et que conformément aux termes de la commande les véhicules sont à notre disposition. Le CRAN est mis en demeure de procéder sous 48 heures à la régularisation des documents administratifs et prendre livraison des véhicules. A défaut une procédure contentieuse à l'encontre du CRAN sera engagée.

Les membres du comité directeur s'étonnent de ces commandes qui n'ont jamais été discutées en comité directeur. Dans ces conditions la question qui se pose est le statut de la décision prise unilatéralement par le président sans accord du comité directeur. Le comité directeur est-il engagé alors qu'il n'a pas été associé à la décision. Le service juridique de la fédération sera interrogé à ce sujet.

6 Récupération des dossiers de Jacques PERREUX et Patrick MONEGO

Jacques PERREUX a adressé au CRAN une enveloppe avec les documents relatifs à l'ERFAN. Denis CADON demande qu'une attestation soit adressée à Jacques PERREUX afin qu'il atteste que tous les documents en sa possession ont bien été remis au CRAN

Il convient maintenant d'organiser la récupération des dossiers restants chez Patrick MONEGO et à la piscine de Lempdes. A caler entre Denis CADON et Claudine CHARMEIL.

7 Divers

Suite à une question d'Alain BERGON, des explications sont données sur le fonctionnement de l'ERFAN l'articulation avec le CRAN. A cette occasion Denis CADON demande à Hervé LEBAS de préparer un dossier complet sur les actions menées depuis 2008 (activité, financier, …) et sur les projets. Il précise qu'il sollicitera l'expertise de Ludovic DABAUVALLE DTN Adjoint en charge de la formation.

Concernant la situation des salariés, les réflexions doivent être menées avant de prendre les éventuelles mesures nécessaires. Les orientations seraient de libérer le CRAN des mises à disposition au profit des clubs et de réfléchir à ce qui doit être conservé pour préserver les activités lucratives de l'ERFAN.

Denis CADON informe les membres du comités directeurs des prochaines actions et rendez-vous programmés.

Le PV de la dernière réunion du comité directeur reste à rédiger. Compte tenu de la démission de Bénédicte PINAY qui devait s'en charger, il est demandé aux participants de communiquer leurs notes à Catherine afin de rédiger un PV.

Première réflexion sur la programmation de l'assemblée générale élective. Denis CADON estime qu'elle doit être programmée au plus vite tout en s'assurant qu'on dispose du temps suffisant pour préparer un projet conformément à la décision du bureau fédéral. Ce point sera à déterminer avec Dominique BAHON.

Alain BERGON propose de réfléchir à la rédaction d'un règlement intérieur. Jean Paul NARCE est volontaire pour s'associer à la démarche.

Il est convenu de la plus grande vigilance dans la circulation des informations. Denis CADON précise qu'il souhaite rassembler et impliquer tous le monde pour la gestion de court terme et pour préparer la suite. Il est important de rester unis pour sortir au plus vite de la situation de crise.

Un débat s'engage sur l'audit financier à venir. Les modalités pratiques pour la préparation seront traitées lors de la réunion de jeudi notamment pour la récupération des dossiers archivés non encore remis au CRAN.

Pour finir un tour de table est organisé pour faire un bilan de cette réunion.

La séance est levée à 22:10

Denis CADON

Président par intérim